

Paris, le 18 décembre 2009

A l'attention du Collectif National des Jeunes Urbanistes

Je tiens à vous faire part de mon plein soutien dans le combat que vous menez pour rétablir l'accès au concours d'ingénieur territorial des urbanistes diplômés.

La situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les jeunes urbanistes est tout à la fois aberrante et brutale.

Il serait, d'ailleurs, parfaitement incompréhensible que les collectivités se voient privées des compétences pluridisciplinaires qu'apporte la formation d'urbaniste. Tout particulièrement à l'heure où nous devons faire face à des défis urbains complexes, aggravés par la crise, et amorcer une transition écologique sans précédent dans l'organisation et les formes de la ville. Je le sais d'expérience tant, lors de la révision du schéma directeur de la région Ile de France, l'apport des urbanistes, y compris au sein bien sûr de la collectivité régionale, a été décisif.

Je regrette d'ailleurs de constater qu'une réglementation nationale, encore une fois brutalement imposée, vient ainsi compliquer l'action publique locale !

Sachez que je suis, avec de nombreux élus locaux, à vos côtés pour obtenir du Gouvernement la réécriture de ce décret et ainsi permettre à chaque collectivité de pouvoir également recruter par voie statutaire des urbanistes diplômés.

En vous renouvelant l'assurance de mon soutien, je vous prie d'agréer mes salutations les meilleures.



Jean-Paul HUCHON